

## Pour prendre votre rendez-vous

Depuis le site  
[impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)



Par téléphone :

0809 401 401

## Vos services de proximité restent joignables

**Vous avez une question relative à vos impôts ?**

→ **Contactez le Service des impôts des Particuliers de Rouen Est-Ville**

Par messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

**Vous avez une question relative à vos factures locales (eau, cantine scolaire...)?**

→ **Contactez votre Service de Gestion Comptable de Maromme-Déville**

[sgc.maromme-deville@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.maromme-deville@dgfip.finances.gouv.fr)  
02 35 74 20 21

## Vous voulez faire un paiement - Pensez-y !



### Paiement de proximité

Rendez-vous chez nos partenaires buralistes agréés pour payer dans la limite de 300 € en espèces sans limitation pour la carte bancaire (hors plafond de 300 € pour les impôts) vos impôts, amendes, factures des collectivités locales. Vérifiez que votre facture ou avis comporte un QR code.

Retrouvez ci-dessous la liste des buralistes agréés :

- Civette Kennedy Centre commercial  
12 rue du président Kennedy à Bihorel
- Tabac Presse Loto du Chapitre,  
Centre commercial du Chapitre à Bihorel
- Librairie Tabac Loto, Centre commercial  
1661 rue de la Haie à Bois Guillaume
- Le Corona, 3621 route de Neufchâtel  
à Bois Guillaume

### Paiement en ligne

→ sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

→ sur [PayFIP.gouv.fr](https://PayFIP.gouv.fr) pour payer vos factures locales (ou le site indiqué sur la facture)

# L'accueil de proximité de Bihorel

**Permanences sur rendez-vous uniquement**

**Mairie de Bihorel  
Tous les lundi de 09h à 12h**

La **DGFIP** au service des usagers

# Pas à pas – Comment prendre rendez-vous sur impots.gov.fr pour être reçu à Bihorel

## Gagnez du temps avec l'accueil sur rendez-vous !

Votre centre des Finances publiques vous offre la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour être reçu au guichet ou rappelé au téléphone. Vous évitez ainsi les files d'attente ou les déplacements inutiles.

**NOUVEAU** : Si votre service le propose, vous pouvez prendre rendez-vous dans un point d'accueil plus proche (France Services...) lors d'une permanence d'un de nos agents ou en visioconférence.

## Sur impots.gov.fr, depuis votre espace particulier

1 Connectez-vous à votre espace particulier. > consulter la [fiche pratique](#)

2 Cliquez sur « Contact et RDV » en haut à droite.

3 Vous accédez directement à vos services gestionnaires. Cliquez sur « Prendre rendez-vous ».

Si nécessaire, cliquez sur le bouton « Rechercher un autre service ».



## OU depuis la page d'accueil du site

1 Dans votre navigateur internet, ouvrez le site [impots.gov.fr](http://impots.gov.fr).

2 Cliquez sur le bouton gris « Contact et RDV » en haut à droite (ou le bloc noir en bas de page).

3 Précisez votre demande en sélectionnant les blocs qui s'affichent successivement.

Par ex. pour prendre rendez-vous avec votre service des impôts des particuliers, cliquez sur : **Particulier** > **La gestion de vos impôts** > **Prendre rendez-vous**.

4 Saisissez votre adresse avec au moins la voie et le code postal puis cliquez sur « Rechercher votre service ».

5 Les coordonnées de votre service sont affichées. Cliquez sur le bouton « Prendre rendez-vous ».



## Complétez votre demande

1 Précisez votre question en sélectionnant les blocs qui s'affichent successivement. L'objectif est de bien comprendre votre demande pour l'orienter vers le bon interlocuteur.

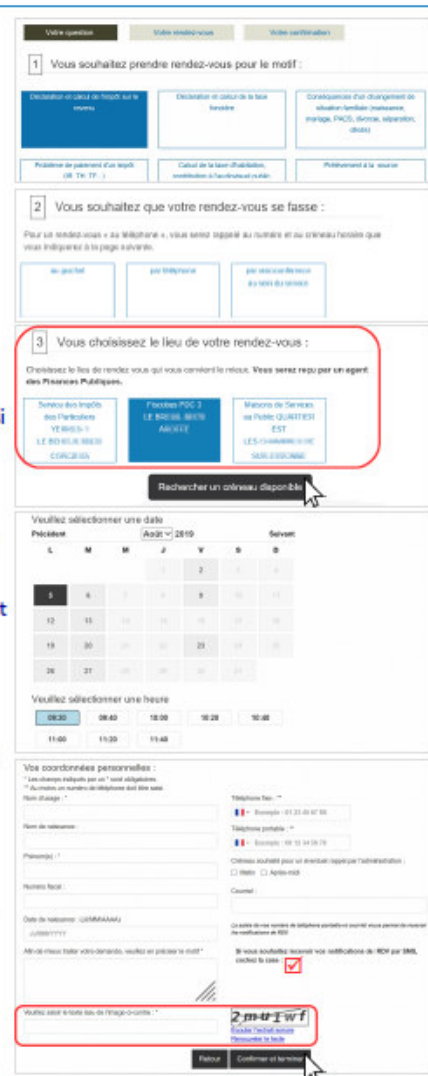
2 Choisissez le type de rendez-vous :  
 • sur place « au guichet »  
 • « par téléphone » afin d'être rappelé au numéro que vous indiquerez  
 • si le service le propose, « par visioconférence ».

3 Si votre service organise un accueil dans un point de proximité (France Services...), vous pouvez le choisir comme lieu du rendez-vous.  
**A noter** : Pour une visioconférence, vous devez aussi vous rendre dans le point de proximité pour être mis en relation avec un agent de la DGFIP.

4 Cliquez sur « Rechercher un créneau disponible ». Dans l'agenda, sélectionnez la date puis l'heure de votre choix.

5 Finalisez votre demande en saisissant (s'ils ne sont pas pré-remplis) :  
 • nom, prénom et date de naissance  
 • votre numéro fiscal pour permettre un suivi  
 • des précisions pour faciliter la préparation de votre rendez-vous  
 • au moins un numéro de téléphone puis cochez la case pour être notifié par SMS  
 • une adresse électronique  
 • les caractères apparaissant sur l'image.  
 Cliquez sur « Confirmer et terminer ».

✓ Votre rendez-vous est enregistré !  
 Vous recevrez un courriel et/ou un SMS de confirmation puis un rappel 2 jours avant votre rendez-vous.  
**Attention** : Un agent pourra vous téléphoner pour préparer votre rendez-vous. N'oubliez pas d'apporter les documents qui sont demandés !



## Annulez ou replanifiez votre rendez-vous

Vous pouvez l'annuler directement à partir du courriel de confirmation.

1 Sinon, connectez-vous à votre espace particulier, rubrique « Contact et RDV ».  
 2 Votre prochain rendez-vous est affiché\*. Il vous suffit de cliquer sur les boutons « Replanifier » ou « Annuler » et laissez-vous guider. Vous recevrez un nouveau mail.



\* RDV pris dans votre espace particulier ou avec saisie de votre numéro fiscal.

